



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FORMATION REP PMCB TRI & GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER

// FORMATION PROFESSIONNELLE

DURÉE, LIEU

- Format simple : 45 minutes sur votre chantier
- Format avec mise en pratique : 1h30 sur votre chantier

MODALITÉ

- Intra, en présentiel, sur chantier

PUBLIC

- Chefs d'entreprises / conducteurs de travaux / chefs de chantier / compagnons / professionnels en poste dans des entreprises de la filière bâtiment exerçant en région Sud

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise et compréhension orale du français

RENSEIGNEMENTS

- <https://irfedd.fr/formation/rep-pmcb-et-tri-des-dechets-de-chantier/>
- 04 42 61 17 29 / contact@irfedd.org

www.irfedd.fr

OBJECTIFS

- » Comprendre les objectifs et le fonctionnement général de la REP PMCB : les acteurs, le financement, les produits concernés, l'organisation territoriale
- » Être informé de ses obligations réglementaires
- » Comprendre les enjeux environnementaux et économiques du tri des déchets de chantier
- » Améliorer ses pratiques et identifier les offres de reprise adaptées à ses déchets de chantier
- » Gagner en efficacité dans la gestion opérationnelle des chantiers

PROGRAMME

- » **La REP PMCB, de quoi parle-t-on ?**
- » **Le tri des déchets de chantier : triés, mal-triés, non-triés : quelles sont les consignes ? quels sont les enjeux ? quelles sont les conséquences ?**
- » **Les grandes familles de déchets de la filière PMCB**
- » **Observation et analyse de vos pratiques**
- » **Visite de chantier (selon l'option retenue)**
- » **Les solutions de reprise adaptées à votre activité**
- » **Les évolutions à venir au sein de la REP PMCB**
- » **Les ressources pédagogiques à votre disposition**

METHODES

- » Nos intervenants vous proposent une méthode adaptée à votre besoin : présentation interactive (diaporama, vidéos, échanges, questions/réponses) ou jeu de simulation du tri des déchets

IRFEDD, organisme de formation agréé par Valobat, l'éco-organisme multi-matériaux agréé sur l'ensemble des flux de la REP Bâtiment (PMCB)

